

Il est temps de s'écarter des subventions spécialisées qui mettent à part les personnes handicapées et les personnes âgées. Il nous faut utiliser les subventions existantes qui sont accordées par l'industrie et le gouvernement fédéral et y intégrer des critères concernant les handicapés et les personnes âgées afin qu'on les considère comme faisant partie de la population au sens large et non comme des éléments distincts.

Cependant, je ne crois pas qu'il faille compter sur la bonne volonté de la société pour mettre en oeuvre ces changements. Le gouvernement fédéral dispose d'un certain pouvoir et qu'il doit l'utiliser. Les subventions qui sont distribuées par le gouvernement fédéral devraient faire en sorte que les personnes âgées et les handicapés soient intégrés dans la structure générale qui profite de la subvention, quel que soit son objectif.

La Banque fédérale de développement en est un exemple. On présente à la Banque fédérale de développement des idées d'entreprises et des stratégies de commercialisation pour obtenir une subvention. On devrait faire en sorte que ces entreprises et ces stratégies de commercialisation intègrent les personnes âgées et les handicapés afin de leur faire profiter de l'argent fédéral.

Pour arriver à une intégration réussie des personnes handicapées et des personnes âgées dans le marché, les associations, les partenariats doivent évoluer si l'on veut que ces innovations donnent de bons résultats. Il était temps que les préjugés du passé et les barrières artificielles tombent et que ce sont les gens qui doivent parler d'une seule voix.

L'éducation et la sensibilisation devraient être les premiers outils choisis; toutefois, dans certains secteurs industriels, des mesures plus sévères seront peut-être nécessaires. Je crois que le comité permanent doit garder l'esprit ouvert et admettre qu'il a la capacité et même le devoir de mettre cela en oeuvre pour faire de l'intégration une réalité.

M. Paul Thiele (Conseil consultatif du premier ministre sur la condition des personnes atteintes d'invalidité, province de Colombie-Britannique) : Sans vouloir rendre le gouvernement fédéral responsable, nous estimons qu'il peut, étant donné son pouvoir et les bons exemples qu'il donne dans de nombreux domaines, notamment en lançant des programmes pour l'équité en matière d'emploi, devenir le catalyseur entre les personnes handicapées et le milieu des affaires ainsi que le secteur de la commercialisation. Il nous semble très important que le gouvernement fédéral, en association avec les personnes handicapées, utilise certaines de ses ressources pour combler cet écart afin de rassembler ces deux groupes et de favoriser une certaine égalité économique.

D'après mon expérience, après avoir travaillé près de 25 ans dans le secteur des handicapés en Colombie-Britannique, une fois que le milieu des affaires reconnaît le marché et les possibilités de marché, il devient très enthousiaste.

M. Andrew Aitkens (directeur de la recherche, la Voix — Le réseau canadien des aînés) : L'industrie tend à être très orientée sur le marché. Elle réagit lorsqu'on fait miroiter des profits. Elle ne réagit pas toujours aux besoins. Nous représentons des communautés qui ont énormément de besoins et peut-être pas beaucoup d'argent. Il faut admettre que bon nombre de solutions ne sont pas autofinancées et il nous faudra résoudre ce problème.

Mme Katawne : Du point de vue de l'employeur, je crois qu'il faut faire plus de recherches (. . .) Je ne crois pas que nous disposons des données démographiques voulues pour édifier une stratégie d'entreprise s'adressant aux personnes handicapées. Je songe à des données concrètes sur la stratification des revenus, l'âge, l'éducation, l'expérience de travail et ce genre de chose.